

Elections cantonales :

Un appel du Conseil municipal

A quelques jours des élections cantonales du 23 septembre, le conseil municipal réuni le 14.9.73 attire vivement l'attention de la population sur l'importance de ces élections.

Alors que le pouvoir des monopoles s'efforce d'en minimiser l'importance et accrédite l'idée qu'elles n'ont aucun caractère politique.

Le conseil municipal estime bien au contraire que la bonne administration du département sera fonction d'une bonne politique.

Considérant que la politique du pouvoir actuel tend à décharger l'Etat de ses obligations au détriment des départements et des communes, à limiter leurs prérogatives dans tous les domaines.

Le conseil municipal estime que le conseil général doit être composé d'élus républicains épris de justice sociale, de progrès et animés du désir de défendre les populations travailleuses, de sauvegarder les libertés communales et départementales.

Considérant que la bonne administration du département a forcément une grande incidence sur nos cantons et nos communes en matière d'aide sociale, de voiries et d'équipements les plus divers, le conseil municipal appelle la population à porter ses suffrages sur nos amis et camarades - Maurice Paul conseiller général sortant pour le canton de La Seyne et Maurice Blanc pour le canton de Saint-Mandrier (La Seyne-Sud).

Ardents militants des idées politiques définies dans le Programme Commun de Gouvernement.

Le conseil municipal appelle toutes les électrices et tous les électeurs à faire triompher leurs candidatures dans l'intérêt des populations de notre canton et de notre département.

M. AUTRAN